

Compagnie :

ENQUETE PRELIMINAIRE

Résidence :
BT

BORDEREAU D'ENVOI
DE
PROCEDURE

①

C.U. 00272 - PV 01630/93

1

Date des faits : Le 06 octobre 1993

Lieux des faits :

levis *gh*

OBJET :

Apparition d'un objet lumineux dans le ciel
Les 4 et 5 octobre 1993

NUMERO	DESIGNATION DES PIECES
1	Procès-verbal de synthèse
2	Procès-verbal d'audition de H , J
3	Procès-verbal de saisie photos et croquis établi par H J
4	Procès-verbal d'audition de A , D
5	Croquis établi par H , J
6	Bulletin météorologique
7	Fiche de présentation matériel Laser
8	Article de la du 6/10/93

95307743

1	M. le procureur de la République à	2	Min Def D G G N Bureau Défense Opérations à	Transmis le 14/12/1993
1	M. le Prefet du			
1	Général Commandant la Région Aérienne à			
1	Archives			

Compagnie :

ENQUETE PRELIMINAIRE

Résidence :

PROCES - VERBAL

BJ

D'AUDITION DE TEMOIN

C.U. 00272 - PV 01630/93

N° PIÈCE

N° FEUILLET

02

1

Nous soussigné : M. D. L. chef C B , OPJ, adjoint au commandant de la
brigade, en résidence à ,

Vu les articles: 16, 17 à 19 et 75 à 78 du CPP

Rapportons les opérations suivantes :

secondé par le Gendarme C H , OPJ, en résidence à ,
Nous trouvant à , au bureau de notre unité, entendons:

H J , 44 ans,
né le ,
demeurant

fils ,
marié, Agent technique, nationalité française,

qui déclare le sept octobre mil neuf cent quatre vingt treize
à quinze heures et quarante -----

-----Le 6 octobre 1993 vers 22 heures 20, j'ai quitté le domicile de mon
beau-frère demeurant à pour rejoindre mon habitation sise
à . Pour ce faire j'ai emprunté le CD en direction de .
Alors que je circulais sur le dit CD peu après la sortie de j'ai aperçu
sur ma droite par rapport à mon sens de marche au dessus des arbres de la forêt
bordant cette route et ce à un metre environ au dessus de ces arbres par rapport
à mon champ de vision, une forte lueur blanche d'un diamètre de 5 mètres.
Je peux décrire celle-ci de la façon suivante:-----

Cette masse lumineuse était composée de boules lumineuses reliées entr'elles par
un anneau également lumineux. Cette masse tournait sur elle-même tout en
décrivant un cercle et avançant dans la même direction que moi. A ce moment je
roulais à la vitesse de 75 km/heure environ, et cette masse lumineuse restait
dans mon champ de vision.-----

Cet objet ne faisait aucun bruit. Aucun phénomène magnétique ne se dégageait, et
je n'ai ressenti aucune odeur inconnue.-----

-----Cet objet se dirigeait dans la même direction que moi et lorsque je suis
arrivé à mon domicile soit à une distance de 3 kilomètres de l'endroit où je
l'avais aperçu il était toujours dans mon champ de vision.-----

Après avoir entré mon véhicule au garage, j'ai pris mon appareil photo et j'ai
pris un premier cliché devant chez moi. Je suis monté ensuite dans ma chambre
et de ma fenêtre j'ai repris d'autres photos de ce phénomène qui se dirigeait en
direction de . Arrivé à hauteur d'une colline distante d'environ 1,5
km de chez moi à vol d'oiseau, cette chose s'est immobilisée, devant une autre
source lumineuse de couleur orange moins éclatante qui elle se trouvait au
dessus du sommet de la colline. Celle-ci était beaucoup plus importante en
surface que le premier phénomène. La première masse lumineuse a encore fait deux
rotations sur elle même puis a disparu en même temps que la lumière orange.

-----Je suis resté un moment à observer vers cet endroit mais plus rien ne s'est
produit.-----

J'ai pu observer ce phénomène de 22 heures 36 heure de son apparition à 23
heures 20 heure à laquelle il a disparu au dessus de la colline.-----

-----J'ai fait développer les clichés. Sur deux des six tirés on aperçoit un
point lumineux de tres faible grandeur. Par contre je suis certain d'avoir
phographié cet objet lumineux alors qu'il se trouvait dans mon objectif mais
celui-ci n'apparait pas sur ce cliché. J'ai utilisé un flasch pour prendre ces
photos.-----

La personne entendue

L'O.P.J.

95307743

Compagnie :

ENQUETE PRELIMINAIRE

Résidence :

PROCES - VERBAL

B

D'AUDITION DE TEMOIN

C.U. 00272 - PV 01630/93

N° PIÈCE

N° FEUILLET

02

2

Je voudrais ajouter que lorsque j'ai aperçu ce phénomène, j'ai pensé à l'article de la voix du nord du 6/10/93 relatant l'apparition d'une disque lumineux dans le ciel , et la description faite dans cet article correspondait à l'objet que j'avais devant les yeux.-----

---J'ai établi un croquis reproduisant l'itinéraire de cet engin de l'endroit où je l'ai aperçu à celui où il a disparu. Je vous remets ce dessin.-----

A , le sept octobre mil neuf cent quatre vingt treize, à 16 heures25
Lecture faite par moi des renseignements d'état civil et de la déclaration ci-dessus, j'y persiste et n'ai rien à y changer, à y ajouter ou à y retrancher."
La personne entendue L'O.P.J.

Compagnie :

ENQUETE PRELIMINAIRE

Résidence :

PROCES - VERBAL
DE SAISIE

BT

N° PIÈCE

N° FEUILLET

C.U. 00272 - PV 01630/93

03

1

Nous soussigné : M. D. L. chef C B , OPJ, adjoint au commandant de la
brigade, en résidence à ,

Vu les articles: 16, 17 à 19 et 75 à 78 du CPP

Rapportons les opérations suivantes :

secondé par le gendarme C H , OPJ, en résidence à .

Le sept octobre mil neuf cent quatre vingt treize, à quinze heures et vingt
trois minutes

Nous trouvant à , au bureau de notre unité, se présente monsieur
H J , demeurant à .

Cette personne désire nous remettre les photos et négatifs réalisés le 06
Octobre 1993, entre 22 heures 50 et 23 heures 20, lors du passage d'un
phénomène visuel au dessus de la commune de .

Monsieur H J nous donne par écrit son assentiment express,
rédigé comme suit :

"" Sachant que je puis m'y opposer , je consens expressément à ce que vous
opérez la saisie des documents que vous jugerez utiles à l'enquête en cours ""
(assentiment joint à la première expédition du présent procès-verbal).

Pour reconnaissance ou explications nous présentons à Monsieur H
J les six photographies et deux bandes négatives, et il nous déclare :

" Les photographies et bandes négatives que vous me présentez sont celles
que j'ai tirées hier soir lors de la manifestation du phénomène lumineux dans le
ciel au dessus des communes de . Je vous remets ces
photos et négatifs ".

Nous déclarons à H J saisie de ces documents, nous en
portons mention sur l'inventaire des pièces à conviction, et les plaçons sous
scellés n° 1 et 2 que paraphe avec nous H J .

Les documents saisis seront mis à la disposition de monsieur le Procureur de
la République à en même temps que les pièces de la procédure.

Après lecture faite par lui-même, monsieur H J signe avec
nous le présent procès-verbal.

A le 07 Octobre 1993 à 15 heures 30.
La personne entendue

Les O.P.J. :

le P.

le 07.10.93.

Sachant que je puis m'y opposer, je consens
exposément à ce que vous opérez la saisie
des documents que vous jugerez utiles à
l'enquête en cours.

Compagnie :

ENQUETE PRELIMINAIRE

Résidence :

PROCES - VERBAL

BT

D'AUDITION DE TEMOIN

N° PIÈCE N° FEUILLET

04 1

C.U. 00272 - PV 01630/93

Nous soussigné : Gendarme C H , OPJ, en résidence à ,

Vu les articles: 16, 17 à 19 et 75 à 78 du CPP

Rapportons les opérations suivantes :

Nous trouvant à , au bureau de notre unité, entendons:

A D , 46 ans,
né le FRANCE,
demeurant ,

fils de
marié, Journaliste, nationalité française,

qui déclare le sept octobre mil neuf cent quatre vingt treize
à seize heures et onze minutes:"-----

Je suis journaliste à la , et dans le cadre
de ma profession j'assure des permanences de nuit. Ces permanences se résument à
une veille téléphonique.

Le Lundi 4 Octobre 1993 , vers 20 heures 25, j'ai reçu un appel d'un
habitant me signalant la présence d'une boule lumineuse. Je me suis
rendu sur place immédiatement, et à mon arrivée, vers 20 heures 50, j'ai vu
plusieurs personnes qui, rue des Garennes à , observaient le ciel, dans
la direction de , au dessus de la forêt .

J'ai vu le même type d'objet que ce que les autres témoins voyaient : un
disque, formé de taches de lumière, se déplaçant d'Est en Ouest, et d'Ouest en
Est, et inversant à chaque aller-retour son sens de rotation.

J'ai fait paraître un article dans la du Mercredi 6 Octobre, et
j'ai alors été contacté par un collègue , Monsieur M N. Il
avait observé le même phénomène, et s'étant dirigé vers la source lumineuse,
avait fini , en arrivant à , a en comprendre l'origine : un manège équipé
de projecteurs lasers, fonctionnant sur la ducasse .

A , le sept octobre mil neuf cent quatre vingt treize, à seize heures
vingt.

Lecture faite par moi des renseignements d'état civil et de la déclaration ci-
dessus, j'y persiste et n'ai rien à y changer, à y ajouter ou à y retrancher."

La personne entendue:

L'O.P.J.

95307743



SERVICE METEOROLOGIQUE
INTERREGIONAL

CENTRE DEPARTEMENTAL

**METE
FRANCE**

Gendarmerie

A l'attention de la Brigade de Recherche

Vos Réf :

Référence à rapocier :

Affaire suivie par :

Téléphone :

Objet :

LA NOVALIGHT[®] SRL



booster[®]
patented system

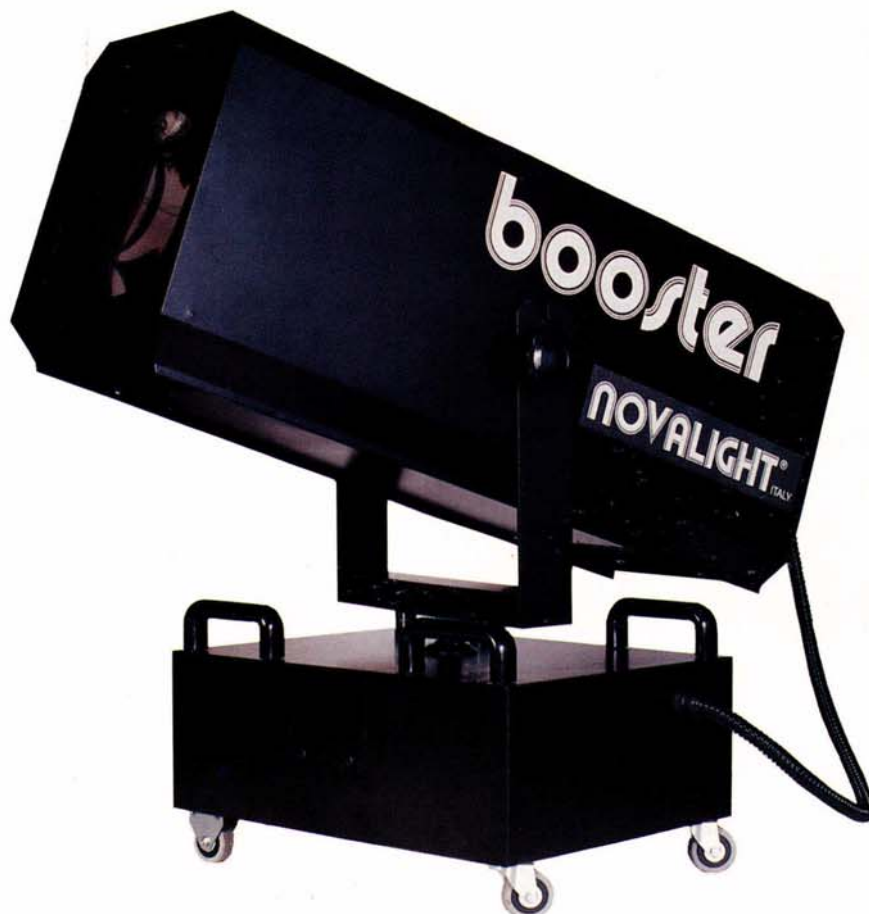
E' nata una stella
meravigliosa...!!!



A sparkling star
is born...!!!

LA NOVALIGHT[®] SRL

EFFETTI SPECIALI DI ILLUMINAZIONE



Effetto per uso esterno visibile da 8 - 10 km !
Sfruttando una lampada a scarica da 2500 W (lunga durata), proietta potentissimi fasci di luce che si aprono, chiudono e ruotano (sistema brevettato), creando una fantastica coreografia notturna.

Movimento orizzontale automatico regolabile da 0 a 180 gradi.

Dimensioni max : 80 x 37 x 76 cm.

Peso : kg. 57.

Effect for outside use visible from 8 - 10 kms !
Using a long life 2500 W discharge lamp, it projects powerful beams opening, closing and rotating (patented system) and creates a gorgeous choreography by night.

Automatic horizontal movement which can be adjusted from 0 to 180 degrees.

Max. dimensions : 80 x 37 x 76 cm.

Weight : kg. 57.

Un curieux disque lumineux dans le ciel



Les témoins en train d'observer le ciel à

Troublant ! A partir de 19 h 15, lundi soir, des habitants de la rue

ont observé un étrange phénomène lumineux dans le ciel, au sud de leur hameau, semble-t-il au dessus de la forêt qui sépare la commune de

de cel-

les de
Ce phénomène avait, pour les observateurs, l'aspect de lumières formant un anneau tournant sur lui-même. Cet anneau, qui parfois disparaissait totalement, se déplaçait assez régulièrement d'est en ouest et d'ouest en est. A chaque allée et venue, son sens de rotation s'inversait. Le phénomène était très lumineux quand les témoins alertèrent notre journal dont le représentant, auteur de cet article, a pu observer le phénomène à partir de 20 h 55. A ce moment-là, le phénomène paraissait déjà moins visible qu'une demi-heure plus tôt aux membres des familles D L P V

des D qui résident rue

Mais il était encore très apparent et très régulier. L'anneau ne semblait pas formé de matière solide, mais plutôt de nuées faiblement éclairées.

Une source lumineuse centrale

Les témoins, passionnés par le spectacle, gardaient tout à fait leur calme et donnaient leur vision des choses. Ils écartaient tout à fait l'hypothèse du phare du dont ils connaissent bien le rayon lumineux. Pour eux, il se trouve du reste plus à droite. Certains

croyaient plutôt voir les reflets d'une masse métallique.

L'objet paraissait à tous très grand, mais assez éloigné. Certain crurent y distinguer une source lumineuse centrale. L'un des témoins, G D affirmait aussi avoir observé vers 20 h 30, trois lumières se déplaçant en ligne. Il indiquait qu'il y a un an et demi, au même endroit, il avait vu une boule rouge sang descendre vers les dunes. Un autre témoin a remarqué, pendant peu de temps, la présence d'un triangle lumineux.

OVNI ou phénomène naturel, l'événement devait être confirmé, dans la journée d'hier par un habitant

M D qui promenant son chien avenue de vers 21 h 30, a observé le phénomène à une centaine de mètres de lui. Lui aussi a vu un rond se déplaçant de droite à gauche, formé de lumières mais donnant l'impression d'être éclairé par le dessus. Il a distingué un noyau central lumineux, et a comparé le phénomène à un escargot de plus de 20 m de diamètre, spirale tournant sur elle-même, et inversant sa rotation à chaque allée et venue. Il a vu aussi deux boules plus basses, au niveau d'une haie, et formant avec l'escargot une sorte de triangle... Il a observé la fin totale de l'apparition lumineuse vers 22 h et rejette l'hypothèse d'une nuée d'oiseaux tournoyant. Des membres de sa famille assistaient également à la scène.

Ce n'est pas la première fois que des objets volants non identifiés apparaissent dans le

Notamment, un site voisin, le à avait été il y a quelques lustres, le cadre d'étranges observations.

Cette fois, les propos de gens ne se connaissant pas et demeurant dans des communes voisines se recourent remarquablement et sont confirmés par le journaliste appelé sur les lieux, qui, c'est à remarquer, n'a pas jugé possible techniquement, de son poste d'observation rue des

la prise de photographies : l'anneau en mouvement ne diffusant, en effet, qu'une lumière infime (aucun

effet sur la cellule de l'appareil photo).

Ni les services de la météo, ni le sémaphore de n'étaient en mesure, hier, de donner des précisions sur ce phénomène qui ne leur avait pas été signalé. Toujours est-il que l'anneau n'avait ni l'aspect, ni le comportement, d'un nuage lenticulaire. Ni d'un ballon sonde, ou d'un débris de satellite rentrant dans l'atmosphère. Reste la possibilité (on ne peut la rejeter) d'une manifestation lumineuse créée artificiellement par l'homme... D'éventuels nouveaux témoignages permettront peut-être d'en savoir davantage...

Compagnie :

PROCES - VERBAL

Résidence :

DE

BT

RENSEIGNEMENT JUDICIAIRE

N° PIÈCE

N° FEUILLET

01

1

C.U. 00272 - PV 01630/93

ANALYSE ET REFERENCES :

OBJET: Phénomène lumineux apparu au cours des soirées du 4 - 5 - et 6 octobre 1993 dans la région de

Nous soussigné : M. D. L. chef C B....., OPJ, adjoint au commandant de la brigade, en résidence à

Vu les articles: 16 et 17 à 19 du CPP

Rapportons les opérations suivantes :

secondé par le Gendarme C H....., OPJ, en résidence à

Le deux décembre mil neuf cent quatre vingt treize, à dix heures et dix minutes Nous trouvant à au bureau de notre unité, rapportons les opérations suivantes que nous avons effectuées, agissant en uniforme et conformément aux ordres de nos chefs.-----

-----Le 6 octobre 1993 nous effectuons la présente enquête, suite à la parution dans le journal de la du 6 octobre 1993 d'une article relatif à l'apparition le lundi 4 octobre 1993 à partir de 19 heures 15 d'un disque lumineux dans le ciel de commune de Mentionnons que nos services n'ont pas été avisés de ces faits le jour précité, ni le lendemain soit par des témoins des faits, ni par le journaliste qui a également assisté à ce phénomène.-----

-----Nous avons été secondé dans nos opérations par le Gendarme H....., C....., OPJ de la Brigade des Recherches de

EXPOSE DES FAITS

-----Dans la soirée du 4/10/93 un phénomène lumineux apparait vers 19 heures 15 dans le ciel à Il est également aperçu sur les communes de Il sera visible jusque 22 heures heure à laquelle il disparaît.-----

-----Celui-ci est décrit comme ayant l'aspect d'un anneau lumineux tournant sur lui même se déplaçant d'est en ouest et inversement. A chaque allée et venue son sens de rotation s'inversait.-----

-----Ce phénomène n'a pu être photographié par le journaliste présent sur les lieux, car diffusant une lumière infime n'ayant aucun effet sur la cellule de son appareil.-----

ENQUETE

-----Le 6 octobre 1993 dans la matinée, nous nous rendons à afin de contacter les témoins visuels de ces faits. Aucun d'entr'eux n'est présent lors de notre passage. Nous effectuons un porte à porte auprès d'autres habitants de ce hameaux, personne n'a aperçu le phénomène.-----

-----Nous prenons contact avec le brigade de, qui nous avise que dans la soirée du 5 octobre un habitant de leur circonscription a également L'O.P.J.

1 M. le procureur de la République à
1 M. le PREFET
Général Cdt
2 MinDef DGGN Bureau Défense Opération
1 Archives

Date de clôture
02/11/1993

Signature

Transmis le
par

Signature et cachet

Compagnie :

PROCES - VERBAL

Résidence :

DE

BT

RENSEIGNEMENT JUDICIAIRE

N° PIÈCE N° FEUILLET

C.U. 00272 - PV 01630/93

01 2

aperçu le phénomène. Il est invité à se présenter à nos services.-----

-----Il s'agit de M. H , J qui entendu le jour même nous déclare:---

-----Le 5/10/93 vers 22 H 20 il circulait sur le CD sans -
 , lorsque se trouvant à il a aperçu un anneau lumineux dans le
 ciel au dessus de la forêt de . La description qu'il en donne est
 identique à celui décrit par le journaliste. Ce phénomène se dirigeait dans le
 même sens que lui. Arrivé à son domicile soit trois kilomètres apres son
 apparition ce cercle lumineux étant toujours visible, M. H a pris des
 clichés photographiques. Il a encore observé celui-ci jusqu'à ce qu'il arrive
 au dessus d'une colline distante d'environ 1,5km de son domicile à vol d'oiseau
 où il s'est immobilisé avant de disparaître dans une masse lumineuse orange
 qui se trouvait au dessus de cette colline. Il a pu apercevoir ce phénomène de
 22 heures 36 à 23 heures 20.-----

----- (Pièce n° 2) -----

-----M. H , nous remet un croquis qu'il a dessiné, ainsi que les clichés
 photographiques qu'il a pris. Ces derniers représentent un point blanc
 sur fond noir. Il nous remet ces clichés et négatifs pour exploitation
 éventuelle par le laboratoire photographique de la Gendarmerie.-----

-----Le même jour nous procédons à l'audition A , D journaliste et
 témoin du phénomène le 4/10/93.-----

-----Il a été avisé par un habitant du phénomène. S'étant rendu sur les
 lieux il a assisté à celui-ci. Dès la parution de son article il a été contacté
 par un confrère de , qui avait assisté à cette apparition et qui avait
 suivi le phénomène. Il avait résolu l'origine de celui-ci à savoir un manège
 équipé de lasers fonctionnant sur la -----

----- (Pièce n° 4) -----

-----Suite à cette déclaration nous nous rendons à , sur la fête foraine.
 Nous y constatons la présence du manège décrit par le journaliste. Celui ci
 est composé d'une plate forme circulaire, sur laquelle sont adaptées quatre
 nacelles. Lors du fonctionnement de ce manège la plate forme circulaire tourne
 sur elle même entraînant la rotation des nacelles soit vers la droite ou la
 gauche selon leur position. De plus ce manège est équipé d'un système laser
 d'une puissance de 12000W à mouvement horizontal réglable de 0 à 180° dont
 l'effet est visible entre 8 et 10 kilomètres.-----

CONCLUSION

-----Il ne fait aucun doute que le phénomène aperçu durant ces trois jours a été
 créé par ce manège. De plus une couverture nuageuse située à 500 m de hauteur a
 accentué celui-ci.-----

PIECES JOINTES

Nous joignons au présent procès-verbal:-----

L'O.P.J.

Compagnie :

PROCES - VERBAL

Résidence :

DE

BT

RENSEIGNEMENT JUDICIAIRE

N° PIÈCE

N° FEUILLET

C.U. 00272 - PV 01630/93

01

3

- Croquis du phénomène dessiné par M. H .
- Relevé météorologique de la soirée du 4/10/93.
- Documentation relative à l'appareil laser installé sur le manège.
- Photocopie de l'article de en date du 6/10/93.

----L'exploitation des clichés photographiques de M. H n'ayant rien donnée, aucune planche photo n'a été réalisée. Néanmoins les négatifs de ces photos seront conservés avec l'archive de la présente procédure.-----

Clos le 2 décembre 1993

L'O.P.J.

